



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

évasion fiscale

Question écrite n° 38818

Texte de la question

M. François Loncle interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur l'augmentation des saisies d'argent aux frontières. Un récent fait divers extravagant a alerté l'opinion publique sur la recrudescence des transferts illégaux à l'étranger de grosses sommes en liquide. Juste avant d'embarquer dans le Thalys pour Bruxelles, un sémillant quadragénaire est interpellé, le 31 juillet 2013, par la douane qui lui demande ce qu'il transporte dans son sac ; il répond qu'il n'a « rien à déclarer ». Inspectant son bagage, les douaniers y découvrent des enveloppes contenant 350 000 euros - exactement 3 190 billets de 100 euros, 32 billets de 500 euros, 100 billets de 50 euros et 50 de 200 euros - et 40 000 dollars en coupures de 100, soit un poids total de 3,8 kg. Non seulement il n'est pas en mesure de produire la déclaration obligatoire pour tout transfert égal ou supérieur à 10 000 euros, mais en plus il ne peut s'identifier, car il a oublié ses papiers. Or il s'avère que cet étourdi n'est autre qu'un ancien conseiller diplomatique d'un ancien président de la République. Cette double négligence laisse supposer que, dans ce cas, la fuite des capitaux est plus à craindre que la fuite des cerveaux, d'autant que cet amateur de montres clinquantes était déjà responsable de maintes bévues. En tant que représentant de notre pays en Irak de 2009 à 2011, il s'était illustré, en proclamant que ce pays, ravagé par la guerre, les attentats et les conflits confessionnels, était, à la fois, « un laboratoire de la démocratie arabe » et « le marché du siècle » évalué à 600 milliards de dollars. Il manifestait donc très tôt une appétence particulière pour les activités lucratives. Wikileaks a révélé que les diplomates américains en poste à Bagdad se gaussaient de son « ignorance » et de ses « erreurs », alors qu'il se vantait de ses solides connaissances en arabe. Toujours aussi sagace, il s'échinait à défendre le colonel Kadhafi qu'il a connu lors de l'affaire des infirmières bulgares. Il est vrai que le dictateur libyen l'appelait « mon fils », car il le faisait rire en imitant l'accent berbère. Se référant à Kadhafi, ce diplomate compréhensif estimait « qu'on fait tous des erreurs et on a tous droit au rachat ». On peut se demander si ce « rachat » n'est pas estimé à 350 000 euros et 40 000 dollars. Nommé ensuite ambassadeur dans la Tunisie en pleine révolution, il multiplie les maladresses. Ce fougueux *play-boy*, qui aimait se faire photographier en maillot de bain ou en smoking à la James Bond, réussit l'exploit de s'attirer, en quelques jours, l'hostilité de la population tunisienne, au point que les dirigeants de ce pays refusent d'être vus en sa compagnie. Adoptant la devise bergsonienne, il prétend « agir en homme de pensée et penser en homme d'action », d'action boursière probablement. Ayant quitté le service diplomatique, il n'abandonne pas pour autant les juteuses affaires étrangères puisqu'il se reconvertit dans le *consulting* international et part s'installer, comme d'autres aventuriers fiscaux, en Belgique. Il confie alors à un grand hebdomadaire qui pèse ses mots :, « il faut gagner de l'argent maintenant ; c'est le moment ou jamais ». Il semble y déployer une énergie ardente, n'hésitant pas à « enterrer » une mallette remplie de billets de banque près de sa cave. Aux douaniers qui l'interpellent à Paris, il fournit des explications obscures, tout en confessant ne pas avoir été « à l'aise avec cet argent ». Il indique que cette grosse somme provient de ses occupations actuelles avec des entrepreneurs irakiens qu'il aurait connu quand il était ambassadeur, ce qui laisse quelque peu pantois. L'infraction au code des douanes commise par cet ancien haut fonctionnaire français illustre la forte augmentation des saisies d'argent liquide non déclaré puisque les douanes ont intercepté 103 millions d'euros au cours du premier trimestre 2013, soit un accroissement de 518 % par rapport à la même période de l'année précédente. Il s'agit surtout de l'argent dissimulé pour des raisons fiscales. Il lui demande de lui préciser les mesures qu'il compte prendre pour lutter encore plus efficacement contre l'évasion fiscale qui porte gravement préjudice à l'économie

nationale. Concernant l'affaire rocambolesque de cet ex-ambassadeur, il voudrait savoir, d'une part, si les résultats de l'enquête menée actuellement par le service de police judiciaire de la douane seront rendus publics, d'autre part, si l'origine et la destination des fonds ont pu être clairement établies.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38818

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10274